

« *De la révolution à la république* *De la république aux républiques* »

Mercredi 16 novembre 2016, lycée Jules Haag

Conférence de **Maxime Kaci**, maître de conférences en Histoire contemporaine et **Odile Roynette**, maîtresse de conférences HDR en Histoire contemporaine, Université de Bourgogne-Franche-Comté (compte-rendu proposé par Juliette Muller, collègue du Parc, Bletterans).

Intervention de Maxime Kaci

Retour sur l'historiographie :

Thème significatif, on peut distinguer deux temps de l'historiographie :

- **Un temps historiographique affirmé à la fin des années 1990**

« De la révolution à la république » : une première perspective avec François Furet et Mona Ozouf, une historiographie critique de la Révolution à l'époque du bicentenaire (*la Révolution de Turgot à Jules Ferry (1770-1880)*, Furet). Un combat séculaire pour les principes de 1789, un enracinement durable, « la révolution entre au port », un cycle étroit jusqu'à 1815, caractérisé par la rupture, puis 2nd cycle avec affrontement des mémoires entre ancien régime et Révolution, caractérisé par la continuité de l'autorité publique.

Le siècle de l'avènement républicain, pour Ozouf et Furet, idée républicaine comme principe et croyance, un esprit républicain qui traverse le siècle et s'impose finalement.

Pour Maurice Agulhon, une coupure nette entre deux camps qui s'affrontent, celui de la révolution et celui de la contre-révolution pour le XIX siècle.

- **Inflexion historiographique au début du XXIe siècle**

Réserves vis-à-vis d'approches considérées comme trop linéaires, d'une idée de la république qui triomphe.

La République dans tous ses états, Riot-Sarcey, 2009: une constellation de sens, la république n'est pas univoque, on passe d'une interrogation sur LA république à une interrogation sur LES républiques, il s'agit de ne pas reprendre le roman national de la IIIe République.

Une histoire globale et transnationale du republicanisme, des modèles différents selon les pays. Les historiens se sont souvent méfiés de ses approches, en particulier de la notion de « révolution atlantique » (1955) Robert Palmer, une lutte commune pour les libertés dans toutes les révolutions occidentales. Mais connotation idéologique forte dans un contexte de guerre froide, bloc occidental comme bloc des libertés conquises, volonté nette de Palmer de glorifier les révolutions occidentales. Palmer agent de la CIA? Méfiance de l'université française.

XXIe siècle : de questionnements qui reviennent (cf printemps arabe, histoire globale)

La Révolution, une exception française? Annie Jourdan, 2004 : une historiographie française jalouse de sa révolution alors que des influences existent et des comparaisons peuvent être faites (cf programme CAPES, thématique « révoltes et révolutions »).

Colloque de Michel Vovelle sur les images de la révolution.

L'Hydre aux mille têtes, Rediker et Linebaugh, 2008 : révolution atlantique mais histoire cachée car on ne s'intéresse pas aux dominés pendant longtemps mais seulement aux acteurs politiques majeurs, un ouvrage qui offre une vue d'en bas, par les dominés.

The Age of revolution on global context, Armitage et Suhbramanyan, 2010, dénoncent la vision trop centrée sur l'Europe et intègrent l'Asie, l'Afrique etc.

En France, Pierre Serna, *le temps des républiques* : des expériences diverses en Europe et en Amérique.

I) 1789-1792, une Révolution sans République ?

A) Qu'est-ce que la République pour un homme de 1789 ?

« On m'a accusé au sein de l'assemblée d'être républicain ; on m'a fait trop d'honneur, je ne le suis pas. Si on m'eût accusé d'être monarchiste, on m'eût déshonoré, je ne le suis pas non plus. J'observerai d'abord que pour beaucoup d'individus les mots république et monarchie sont entièrement vides de sens. Le mot république ne signifie aucune forme particulière de gouvernement, il appartient à tout gouvernement d'hommes libres qui ont une patrie. Or on peut être libre avec un monarque comme avec un sénat. Qu'est-ce que la constitution française actuelle ? C'est une république avec un monarque. Elle n'est donc point monarchie ni république, elle est l'une et l'autre. » (Maximilien Robespierre, Œuvres, VII, 552)

Ce n'est pas un régime souhaité par les Français et cela n'apparaît pas comme un régime possible en France à cette époque.

« *Nous n'étions pas à Paris dix républicains en 1789* », Camille Desmoulins.

Un régime politique sans référence à un système précis, un discours abstrait mais il y a des modèles comme la république de Genève avec les Protestants, dénoncée pour son rigorisme, la république de Venise mais dominée par la dénonciation et la police, les Provinces-Unies mais organisation politique très souvent dénoncée car corruption, donc il ne s'agit pas vraiment de modèles à suivre. Une représentation identitaire, les citoyens n'élisent donc pas leurs représentants, il n'existe alors pas de république représentative en Europe. Une seule qui s'en rapproche, la république américaine, qui suscite l'enthousiasme, pourtant les commentateurs jugent ce régime inadapté à la France (*De la France et des Etats-Unis, ou de l'importance de la Révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France*, Brissot et Clavière, 1787). Cette république n'apparaît pas un régime souhaitable pour la France.

Robespierre, 13 juillet 1791, « *je ne le suis pas* » (républicain), la France en 1791 : « *une république avec un monarque* ».

Républicains : Brissot, Desmoulins.

Mais la France n'est pas assez mûre selon eux pour la république, un avenir qui est donc incertain.

Le seul qui l'envisage c'est François Robert, 1790, *Le républicanisme adapté à la France*.

Pas de parti républicain, naissance de la république = « *divine surprise* » (selon l'expression de J.M Goulemot).

Sous le poids des événements, la république s'impose (la fuite à Varennes).

B) La fuite du roi, premier « moment républicain » (Raymonde Monnier)

- *Varenes, La Mort de la royauté*, Mona Ozouf, 2005.
- *Le Roi s'enfuit*, Timothy Tackett, 2004.
- Article de Monnier « démocratie représentative ou république démocratique » dans *Annales historiques de la Révolution française*, 2001.

Une moisson de textes théoriques après la fuite du roi, cf le journal de Condorcet, *Le Républicain*, rédigé avec Thomas Paine.

Une dynamique stoppée à court terme avec le massacre du champ de Mars en 1791, le club des cordeliers interdit, idem pour le journal de Marat, *L'Ami du peuple*.

Comment définir le régime de 1789-1792? « Démocratie royale » ? Complexité du régime.

C) Des républicains sans le savoir ?

« Une monarchie républicaine » pour Furet.

Une Révolution d'emblée républicaine avec des bases comme l'égalité des droits.

Serna : « *république des inconnus ou des républicains sans le savoir* »

Dimension fondatrice des premiers mois de la révolution.

II) 1792-1799 : la République en actes

A) Une entrée en république à reculons

1792, entrer en république : colloque de 2012.

On souligne l'importance de la Guerre.

Contribution de Guillaume Glénard dans les actes du colloque *1792 : entrer en République* : « La république des origines », réticence des députés à officialiser cette nouvelle république, 21 sept la royauté est abolie, An 1 de la République décidé le 22, le 25 la République est une et indivisible.

Pas de projet clair et préparé, les députés sont pris au dépourvu, la république est une intention constitutionnelle, il faut attendre l'été 1793 pour une nouvelle constitution fondée sur trois principes fondamentaux (indivisibilité, la démocratie comme régime fondée sur la souveraineté de tous, universalité car états despotiques considérés comme illégitimes).

B) A l'épreuve de l'exception

Sept 1793-juillet 1794 : la Terreur.

Débat sur la théorie des circonstances (menaces qui nécessitent des mesures d'exception) ou une approche culture républicaine (incapacité des révolutionnaires à accepter un pluralisme politique et social).

Années 2000, on passe du *pourquoi* au *comment* pour aborder la Terreur.

Patrice Gueniffey, *La politique de la Terreur*, 2000, sur la violence de la Terreur, radicalisation politique dès 1789, toute dynamique révolutionnaire tend à engendrer une radicalisation difficile à enrayer et donc va à l'encontre des libertés que la révolution revendique au départ.

Réaction : Michel Biard, trois ouvrages, *Les politiques de la Terreur* (2008), *Visages de la Terreur* (2014), *Terreur et Révolution française* (2016).

La violence s'intègre à un projet plus large de régénération de la société, de création d'une société nouvelle de frères, composée de citoyens vertueux avec exclusion, voire anéantissement, des autres.

Citoyenneté : octroi conditionné par l'attitude des acteurs, certificats de civisme.

DDHC de 1793 et constitution de l'an 1 : texte peu étudié pendant longtemps.

Droit à l'existence, à l'instruction.

Certains historiens proposent de renoncer à ce terme de « Terreur », cf Jean-Clément Martin (*Violence et Révolution, essai sur la naissance d'un mythe national*, 2006) car elle n'a jamais été mise à l'ordre du jour, c'est un slogan politique à l'été 1793 après assassinat de Marat : il s'agit de porter la Terreur aux ennemis de la révolution. « Système de la Terreur » est une invention des thermidoriens pour l'ériger en contre-modèle, Martin propose « *gouvernement révolutionnaire* » ou « *gouvernement d'exception* » mais problème de chronologie, quand commence ce gouvernement ? Quand s'arrête-t-il

C) La redécouverte du Directoire

Pendant longtemps, le Directoire est considéré comme une république bourgeoise affaiblie entre jacobins et royalistes, mais redécouverte actuelle qui montre son originalité et sa cohérence.

La « *république des meilleurs* » avec discours de Boissy d'Anglas :

Discours de Boissy d'Anglas, rapporteur du projet constitutionnel, le 5 messidor an III (23 juin 1795) :

« Vous devez garantir la propriété du riche. L'égalité civile, voilà tout ce qu'un homme raisonnable peut exiger. [...] L'égalité absolue est une chimère [...]. Nous devons être gouvernés par les meilleurs : les meilleurs sont les plus instruits et les plus intéressés au maintien des lois ; or, à bien peu d'exceptions près, vous ne trouverez de pareils hommes que parmi ceux qui, possédant une propriété, sont attachés au pays qui la contient, aux lois qui la protègent, à la tranquillité qui la conserve. ».

Jean Luc Chappey (dans l'ouvrage collectif *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française*, 2006) montre qu'il ne s'agit pas que d'un enjeu économique car les meilleurs sont aussi définis par leur éducation, par un cens culturel mis en suspens pendant dix ans le temps que la majorité apprenne à lire et à écrire. Une citoyenneté du mérite.

La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale, Edelstein, 2013 : rôle du Directoire réévalué, il codifie les procédures électorales.

Serna, *Les Républiques sœurs*, 2009, « *déconstruire le mythe de la grande nation* », étude des interactions avec l'étude des groupes d'échanges (intellectuels, militants, etc.).

Conclusion : Révolution et république, une fusion dans les mémoires au début du XIXe siècle ?

Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire* : république = « *charge émotionnelle intense et contenu institutionnel faible* ».

1804 : un empereur gouverne la république.

Monarchie de juillet : « *la meilleure des républiques* » pour Lafayette.

Des références qui expriment une revendication d'une partie de l'héritage révolutionnaire.

Intervention d'Odile Roynette

Enseigner la République, XIX^e siècle-premier XX^e siècle

Il faut d'abord insister sur l'aspect central d'**une notion**, d'un concept, mais aussi d'une réalité non seulement politique mais aussi sociale **qui s'est construite dans le temps, qui s'est heurtée à d'importantes résistances, qui a connu aussi des reculs aux conséquences dramatiques** (en tout premier lieu le régime de Vichy de 1940 à 1944). La République et l'histoire de France ont partie liée et c'est à cette liaison qu'il convient de réfléchir comme le font d'ailleurs les programmes d'histoire, depuis celui de CM2, intitulé *Le temps de la république*, en passant par celui de 4^e *société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle*, pour en arriver aux programmes du lycée de 1^{ère} ES-L *les Français et la République* et celui de 1^{ère} STMG *La France en République (1880-1945)*. Notons également que cette réalité est essentielle dans l'enseignement universitaire, notamment au niveau L et jusqu'à la récente question au programme des concours de recrutement des professeurs d'histoire (*Citoyenneté, république, démocratie France 1789-1899*) qui mettait l'accent sur la continuité entre la Révolution française et le XIX^e siècle concernant ces trois termes. **On a donc à faire presque à un trop-plein plutôt qu'à un vide, mais nous verrons aussi que dans cette abondance il y a des espaces ou des thématiques délaissés ou peu abordés.**

Deux points me paraissent dès l'abord essentiels : le premier concerne **la conscience, nécessaire dès lors que l'on enseigne la république, de sa fragilité**. Fragilité de l'idée républicaine (Claude Nicolet, 1982), des attaques dont elle a été l'objet et dont elle reste aujourd'hui l'objet. Comprendre les enjeux de l'histoire de la République depuis la Révolution jusqu'à nos jours c'est aussi **interroger en permanence la pérennité d'un idéal qui a su résister à de nombreuses crises, mais qui n'est en rien garanti contre les menaces contemporaines ou à venir**. Pour cela il faut prendre conscience de **l'ampleur de la crise morale de nos contemporains qui est aussi une crise des valeurs républicaines**. Dans un très récent sondage commandé et publié par le quotidien *Le Monde* en date du 8 novembre 2016 on trouve en effet, en autres opinions, qu'il n'y a dans ce sondage (à relativiser si l'on regarde à quel point les sondages ne reflètent que très imparfaitement l'état des opinions) que 68 % des Français interrogés qui estiment que la démocratie est irremplaçable alors que 32 % jugent que d'autres systèmes politiques peuvent être aussi bons que la démocratie. Cette contestation de la valeur du régime démocratique est présente dans l'électorat très à gauche (31 %) mais surtout dans l'électorat très à droite (61%). Donc notre rôle doit aussi consister à défendre cet héritage, ce qui nous conduit à la deuxième partie du problème.

L'histoire de la République, et tout particulièrement de la III^e République a fait l'objet d'une idéalisation qu'il faut reconnaître comme un objet ou une part de son histoire. La République, et notamment la période 1870-1914 a été élevée au rang d'étalon indépassable pour reprendre l'expression de trois historiens (Marion Fontaine, Frédéric Monier, Christophe Prochasson dans *Une contre-histoire de la III^e République*) ce qui a conduit à considérer la République comme un modèle avec ses institutions (l'école, l'armée etc), ses valeurs (la laïcité, le vivre-ensemble, les grandes libertés individuelles et collectives), ses socles (les classes moyennes).

Processus d'essentialisation auquel ont contribué eux mêmes les historiens engagés dans la lutte pour la République au moment où l'histoire se constituait comme discipline scientifique à la fin du XIXe siècle. L'historien emblématique de ce moment est Ernest Lavisse pour qui l'histoire de France est une histoire de la République en marche puis de la République triomphante. Par conséquent, il faut tenir compte de ce qui devient peu compréhensible dès lors que la République est essentialisée : les processus de construction, les échecs, les contradictions.

Je vais partir des programmes tels qu'ils sont définis pour essayer de repérer un certain nombre de points qui méritent réflexion, approfondissement et éclairer cette histoire de la République à partir des apports récents de la recherche en me concentrant sur la période 1850-1940, avec des incursions vers l'histoire du second XXe siècle.

I) Sur les programmes

La lecture des programmes donne l'impression forte de privilégier le sens (sens des valeurs républicaines, des combats) en mettant l'accent sur la nécessité de rompre avec un récit chronologique daté qui a longtemps privilégié la récitation de la succession des régimes, des cabinets et des ministères (et le XIXe comme le XXe siècle en sont riches) **au profit d'un certain nombre de repères chronologiques fondamentaux** : 1848 (février), 1870, le tournant des années 1880 avec la républicanisation des principales institutions et la question centrale de la laïcité, 1892 (CM2), l'affaire Dreyfus, le Front populaire, 1940 (1^{ère} STMG). Quelques remarques sur ces choix. **On a privilégié deux types de moment : les moments de rupture autour de dates précises : 1848/1870/1940 qui posent la question des continuités et des discontinuités dans l'histoire de la République et puis des moments-problèmes : les années 1880, l'Affaire Dreyfus, le Front populaire au cours desquels se jouent des redéfinitions et des aménagements décisifs de l'idée républicaine.** L'importance de 1830 (adoption du drapeau tricolore) est esquivée, **il manque** de mon point de vue **un moment-clé qui est comme effacé : celui de la Grande Guerre qui forme l'aboutissement de la fusion entre la République et la Nation** : étude de la fête de la victoire du 14 Juillet 1919 à Paris aurait ici toute sa place. Il commence par la veillée du 13 au pied du cénotaphe et le défilé militaire dans la pure tradition républicaine fixée dès 1880 qui établit la soumission du pouvoir militaire au pouvoir civil : moment-clé qui forme l'aboutissement d'un processus de fusion entre la République et la nation et le **début d'une remise en question des capacités de la République à rassembler un pays autour de valeurs partagées.** L'ampleur du sacrifice humain pendant le conflit va donner en effet au pacifisme des années 1920 et 1930 une valeur problématique, soit parce qu'il va être capturé par une majorité de l'extrême-droite (intellectuels et écrivains notamment comme Louis-Ferdinand Céline), soit parce que, du côté des Républicains, la cause pacifiste devient un absolu au risque de la République elle-même.

Les programmes insistent à juste titre sur la nécessité de se méfier d'une vision téléologique de l'histoire qui verrait dans le segment chronologique 1789-1940, interrompu par Vichy puis repris ensuite, la marche irrésistible et glorieuse vers la République. Le piège téléologique qui est sous-jacent parfois (en CM2 on parle de « longue et difficile marche vers la République ») est à écarter résolument puisque la question de la République ne doit pas être posée en terme d'avènement mais doit plutôt privilégier l'agencement des configurations qui ont rendu possible son établissement à tel ou tel moment, privilégier les difficultés et les apories : **l'affaire**

Dreyfus de ce point de vue pose la question d'une redéfinition de la république dans l'opposition entre les partisans de l'ordre et donc de la raison d'État (antidreyfusards, autorité de la chose jugée) et vérité (dreyfusards qui soutiennent quelles qu'en soient les conséquences la reconnaissance de l'innocence d'un individu prévaut sur toute autre considération). Moment-problème parce que la ligne de faille entre dreyfusards et antidreyfusards ne recoupe pas la fracture entre partisans et adversaires de la République et parce que à l'intérieur de chacun de ces camps des évolutions se produisent qui font bouger les lignes (travaux de Vincent Duclert). **Ce qui est en jeu, c'est la définition même de la République**, le processus de démocratisation de la République qui ne saurait se confondre avec l'exercice de la souveraineté populaire comme l'a bien montré le second Empire et sa pratique autoritaire du suffrage universel masculin. **1940, défaite militaire et effondrement de la IIIe république permet de redire qu'il ne s'agit nullement d'une parenthèse mais bien d'une rupture profonde et grave de l'ordre républicain**, nous y reviendrons.

L'accent est donc mis globalement sur **la question des processus de construction d'une culture politique républicaine** qui a su se diffuser et rencontrer un très large assentiment. Cette entrée dans la complexité des systèmes de croyances doit beaucoup à la promotion d'une histoire sociale et culturelle du politique qui s'est affirmée en France au cours des années 1990.

II) Les processus par lesquels les individus entrent en politique

Agulhon et sa thèse de 1970 : *la République au village* (département du Var).

Appropriation du politique étudié comme processus, comment on passe de l'extrémisme blanc au vote rouge, importance de la sociabilité méridionale (loges, cercles, côtes notables ; chambrées côté populaire), un esprit démocratique comme esprit d'insubordination, « *la descente de la politique vers les masses* ».

République : il s'agit de ne pas poser cette notion en terme d'événements mais en terme de conditions de son exercice.

Importance de la Révolution 1830 : nouveau régime.

Loi de 1831 : rend la désignation des conseillers municipaux électives et donc une nouvelle population entre en politique par le bas.

Rétablissement de la garde nationale (cf *L'urne et le fusil*, Mathilde Larrère, 2016), une institution clef de la république car transfert de la souveraineté au citoyen qui élit ses chefs.

Un lieu essentiel de la démocratisation politique, élection des officiers.

1848 : la garde nationale fraternise avec les insurgés.

Importance à accorder aux espaces du politique, aux lieux de rencontre (la rue, la chambrée agulhonienne, la manifestation, le cimetière, etc).

La culture politique de la mort selon l'expression d'Emmanuel Fureix est également à étudier.

Les vecteurs de la politisation :

- **La circulation des idées par le livre**, révolution de la lecture, liberté d'imprimer.

Presse écrite : un dispositif clef dans la structuration des opinions (liberté de la presse réelle et définitive en 1881).

Pouvoir donné aux individus de se saisir de toutes les affaires (cf Dreyfus).

- **Des lieux : écoles, casernes**

Pas d'effacement de toutes références religieuses, on déplace sur des valeurs neuves les investissements sur les valeurs chrétiennes auparavant (cf la fête révolutionnaire de Ozouf), **notion du transfert de sacralité avec la laïcité**, la laïcité se définit comme processus et non comme état pour arriver à la perte d'influence sociale de la religion (cf Rémond et Baubérot).

Ozouf et Baubérot : dimension de compromis de la société française vis à vis du religieux mais aussi dimension de combat (1792) contre la France cléricale.

Circonscrire la religion dans des limites pour qu'elle n'entrave pas l'émancipation du religieux, **attitude conciliatrice pragmatique et prudente des Républicains afin de ne pas heurter de front les consciences, faire le pari de l'école et de l'instruction qui permettra de faire comprendre que la place de crucifix est à l'église et non à l'école.**

Loi de 1905 : une loi qui passe de justesse au niveau du nombre de voix, le débat sur la séparation des Églises et de l'État en France montre bien qu'il n'y a pas de consensus massif sur cette question et que **la France constitue alors un pays à l'avant-garde du processus de sécularisation en Europe.**

Biens du clergé : conciliation car pas de dépossession.

1919 : conciliation lors du retour de l'Alsace Moselle.

- **Armée : une grande institution de la république**

Au départ rapports très conflictuels, acculturation réciproque. L'étude de l'Affaire Dreyfus permet de montrer les enjeux liés à la républicanisation progressive de l'armée qui ne va pas sans difficultés.

III) Femmes et politique

Immense majorité des révolutionnaires, y compris les jacobins, sont contre le vote des femmes (exception: Condorcet, Olympe de Gouges), argument de la nature même de la femme (nerfs fragiles, manque de raison, émotivité, etc.).

Les femmes sont définies comme extérieures et donc l'égalité hommes femmes n'est pas pensée, émanciper les femmes pourrait les corrompre et donc on les exclut.

Combat de la naturalisation de l'infériorité féminine : c'est l'éducation et non la nature qui fait cette infériorité (Condorcet).

-1789 : droit de cité des hommes, droit de famille des femmes.

La femme n'est pas un individu comme les autres.

Avènement de la femme comme individu social.

-Années 1940 encore : les femmes sont des enfants.

La femme perdrait son identité dans le mariage pour se fondre dans celle de son mari.

Vote des femmes : péril pour la paix des ménages.

George Sand s'oppose pendant longtemps au vote des femmes, même **les socialistes les plus radicaux sont contre.**

Seuls les saint simoniens sont radicalement pour.

-Années 1880 : les républicains ont peur aussi de l'influence du catholicisme sur les femmes, des proies faciles à manipuler.

Importance de la Résistance dans l'octroi du vote aux femmes (cf Catherine Lacour-Astol) : répression moins dure de la Résistance des femmes que celles des hommes, les Allemands sentent qu'il faut réprimer moins sévèrement pour préserver le calme et surtout difficulté à penser ces femmes comme autonomes.

Reconnaissance comparable à celle des hommes pour les femmes qui ont appartenu à des réseaux connus, mais marginalisation des résistances isolées. Dans le cas des femmes mariées engagées avec leur conjoint dans la Résistance, la répression a été particulièrement dure car, dans ce cas, elles sont considérées comme les partenaires de l'homme. On ne reconnaît pas les actrices isolées. Cela conforte alors une vision militaire de la Résistance.